

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250415-75-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2025

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 15 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le quinze avril,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni dans la salle de convivialité de la Mairie d'Amancey, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

N° 75/25

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 8 avril 2025
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) 22 avril 2025

Objet de la délibération :

Convention AGORASTORE –
Vente aux enchères

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	54
- Absent(e)s :	
• Dont suppléé(e)s	5
• Dont représenté(e)s	12
• Excusé(e)s :	9
• Non excusé(e)s :	17
- Votants	71

Résultat du vote	
- Pour :	71
- Contre :	0
- Abstention :	0

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Joel BOLE à Vincent MARGUET, Laurence BREUILLLOT à Jean-Claude STADELMANN, Franck COLLINET à Christophe JOUVIN, Gérard COULET à Estelle BOURNEZ, Jean-Pierre CUNCHON à Olivier DARD, Vanessa DORDOR à Isabelle GUILLAME, Marie-Pierre GRANDJEAN à Bernard HUOT-MARCHAND, Patricia LABERTERIE à Colette GROLEAU, Martine LANDRY à Sarah FAIVRE, Nathalie LAURENT à Maxime GROSHENRY, Nadia LOUIS à Marc JACQUOT, Alain MONNIER à Fabienne ARNOUX

Procuration

Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Joëlle MAURICE par Michèle BELIN, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Gérard PESEUX par Aurore SCHMITT, Sarah VIONNET par Patrick DELEULE,

Suppléé(e)s

Excusé(e)

Jean-Marie DALOZ, Pascal GOSSE, Elisabeth JACQUES, Agnès MARTHEZ-ROUMEAS, Christian MESNIER, Florence PAUL, Rémy PAUL, James PROUTEAU, Laetitia ROGNON

Absent(e)s

Guillaume AYMONIN, Henri BARBET, Frédéric BONNEFOI, Christine BREUILLLOT, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Florian GRILLON, Nathalie KOWAL-BONDY, Sylvie LHERITIER, Angèle LIME, Romuald MAUGAIN, Jacques MAURICE, Jean-Louis POGLIANO, Lydie SAGE, Patrick TELES, Marie-Christine VERNEREY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Philippe MARECHAL a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la nécessité de renouvellement d'une partie du parc automobile de la CCLL,

Afin de faciliter les démarches de vente, il a été décidé de faire appel à une plateforme de vente aux enchères nommée Agorastore.

La mise en vente des biens de la collectivité sur cette plateforme est encadrée par un contrat cadre de mandat et de fourniture de prestations de ventes aux enchères publiques en ligne.

Ce contrat comprend :

- L'accompagnement et l'assistance sur les mises en ventes
- La formation d'utilisation à la plateforme
- La publicité des ventes
- Un système sécurisé d'enchères sous caution
- La gestion des documents administratifs par Agorastore pour les ventes de véhicules immatriculés.

Des frais de mise en place du back office vendeur ainsi que de formation sont appliqués à la CCLL pour un montant de 400 € HT.

Les frais de dossier et éventuels frais de retrait du matériel sont à la charge de l'acheteur.

Invité à délibérer, le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer ce contrat-cadre de mandat d'une durée de 1 an, renouvelable par tacite reconduction pour une durée maximale de 4 années.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250415-75-25-DE

Accusé certifié exécutoire

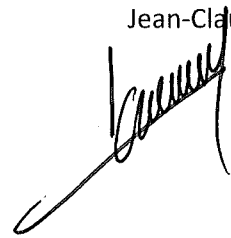
Réception par le préfet : 22/04/2025

Fait et délibéré en séance, le 15.04.2025

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Claude Grenier', written over a horizontal line.